

Le Pays de Nay s'arme contre la désertification médicale



Les docteurs Jean-Marie Berchon et Lionel Duisit ont présenté le nouveau dispositif. © NICOLAS SABATHIER



Pais, c'est simple comme un coup de fil

Pour le patient, rien ne change. Vous êtes malade ? Vous appelez votre médecin traitant. S'il est absent ou indisponible, un médecin de l'association vous prendra en charge. C'est le secrétariat commun qui assure ce relais et la planification. Ce médecin connaîtra votre situation de santé grâce à la carte Vitale et répondra aussitôt à votre demande. Vous êtes assuré de la continuité de vos soins sans encombrer le Samu ou les urgences !

« Pais en Pays de Nay » mutualise les secrétariats médicaux. En place depuis le 1^{er} janvier, le dispositif permet de répondre à tous les patients sans surcharger les médecins.

Il aura fallu quatre ans d'efforts pour les promoteurs du projet et les élus. Tout part de Lestelle. Le pharmacien du bourg, Julio Gonzales, voit le médecin d'Asson partir en retraite et celle de Lestelle s'y préparer. Il rencontre son maire, Jean-Marie Berchon, médecin lui-même, pour exprimer son inquiétude. Grâce à Marie-Pierre Cabanne, élue au Département, contact est pris avec Thierry Corde, expert médical, qui leur parle de Pais 41, mis en place depuis 2008 en Loir-et-Cher.

Pais, comme « Plateforme alternative d'innovation santé », a un principe simple. Chaque médecin adhérent reste dans son cabinet mais les secrétariats des cabinets médicaux sont mutualisés. Parmi les médecins adhérents, l'un est d'astreinte et répond aux demandes « imprévues ». Il répond ainsi à plusieurs problématiques : le patient est sûr d'avoir une réponse rapide. Grâce à l'astreinte, les

autres médecins peuvent souffler, prendre des congés sans inquiétude. « Avec des conditions de travail attractives, on peut espérer faire venir des jeunes médecins rebutés par des semaines de 60 à 70 heures » espère Jean-Marie Berchon.

10 médecins sur 29 au départ

Montée en association, Pais commence avec dix des 25 généralistes du Pays de Nay. Elle a un budget de 90 000 € financé par la communauté à hauteur d'1 € par an et habitant, soit 30 000, 10 000 de la Mutualité française et 50 000 de la Sisa. Sisa ? « Société interprofessionnelle de soins ambulatoires », est la structure complémentaire sur laquelle s'adosse Pais pour être financée. Présidée par Lionel Duisit, médecin à Montaut, la Sisa regroupe 29 professionnels de santé pour démarrer (médecins, infirmiers, pharmaciens, kinés...). « Formateur d'étudiants, j'ai vu évoluer les nouvelles géné-

rations qui hésitent à s'installer en milieu rural. Notre système est différent de la maison de santé traditionnelle. Notre maison est faite de pièces disjointes reliées par le système de communication. Dans l'esprit initial de Pais, nous avons privilégié la proximité en maintenant les professionnels de santé là où ils sont. Le but est d'offrir une meilleure qualité de soins par le partage de prises en charge de tous au service du patient ». Et ce sont les honoraires perçus par Sisa qui permettent de financer Pais.

Des bénéficiaires à tous niveaux

Présenté jeudi soir à la maison du Pays de Nay, Pais a été applaudi par tous les partenaires. La dynamique du projet a été saluée par l'Agence régionale de santé, la Sécu, l'hôpital de Pau, la Mutualité française et bien sûr tous les élus et professionnels de santé.

Car ce procédé simple va avoir des conséquences très positives. Une étude menée sur le premier

Pais de France en Loir-et-Cher est édifiante : sur ce secteur, les cinq (sur dix) médecins partis à la retraite sont tous remplacés par des jeunes. Sur le territoire concerné, le nombre d'attentes aux urgences a baissé d'un tiers. Et la prise en charge des patients en amont grâce au « médecin des imprévus » permet d'éviter les permanences nocturnes. Sans oublier la baisse de paperasse et la capacité pour les médecins de prendre des congés. Enfin, les patients sont satisfaits car ils sont sûrs d'obtenir une réponse en appelant leur médecin même s'il n'est pas là.

« Un changement d'optique »

Et même si Christian Petchot-Bacqué, président de la communauté du Pays de Nay, rappelait qu'il aura fallu « beaucoup de ténacité face aux administrations » le résultat est tel qu'il pourrait « devrait faire tache d'huile ». « C'est un changement d'optique » se félicite le docteur Duisit. « Au lieu d'un projet venu d'en haut, ce sont les collectivités locales qui écoutent les besoins de leurs populations pour construire ». On recommence quand ?

LAURENT VISSUZAINNE | l.vissuzaine@pyrenees.com